

manoir arrive à un degré de splendeur qu'il ne connut plus jamais. Le noble seigneur veut une chapelle digne de lui et il fait édifier la riche façade qui subsiste encore. A l'intérieur, les murs de Châtillon se couvrent de peintures, à l'extérieur de riches ornements sculptés. Tout est approprié au besoin de la vie luxueuse de l'époque. Aussi Geoffroy de Balzac affectionne-t-il Châtillon, et c'est là qu'il vient oublier les grandeurs de la cour royale et choisir sa sépulture.

Possesseurs de plusieurs demeures seigneuriales, les Camus habitèrent rarement Châtillon. Il en fut autrement de Gaspard, le dernier d'entre eux; un titre de la fin du xvii^e siècle nous apprend qu'il n'avait pas d'autre demeure que le château de Châtillon (1). Mais les beaux jours de la forteresse féodale expirent avec ce seigneur. Les gentilshommes du xviii^e siècle ne peuvent s'accommoder de l'habitation du vieux manoir. Les Pramiral construisent Bayère sur un plan tout moderne et Châtillon est abandonné aux officiers de justice de la seigneurie et au geôlier de la prison. « *Les murs du château sont fort anciens, et il se compose d'un logement fort modeste,* » dit Camille de Pramiral dans son aveu de fief du 31 juillet 1732. Un quart de siècle s'écoule, et l'avant-dernier seigneur de Châtillon nous apprend dans son aveu de 1758 que le *château est devenu inhabitable* (2).

La révolution de 1789 eut donc peu à faire pour compléter l'œuvre de destruction. Depuis cette époque, ses possesseurs n'ont pas épargné le vieux manoir, et surtout les parties modernes les mieux bâties. Les plus beaux matériaux, les cheminées les plus élégantes, les grillages de fer des fenêtres eux-mêmes, tout a été enlevé. Le droit de propriété est sans doute absolu. Mais à une époque où existe, à un si haut degré, le respect de nos monuments

(1) Archives du départ. du Rhône, B. 3.

(2) Archives du départ. du Rhône, C. 631 et 635.